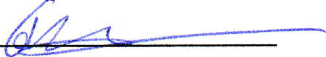


3R. Énergie – Article 8 : Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. **Exception pour le premier exercice :**

Le premier exercice social commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés et se terminera le 31 décembre 2026.

Fait à Bagneux, le 17 septembre 2025

Signature : 

3R. Énergie – Article 8 : Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. **Exception pour le premier exercice :**

Le premier exercice social commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés et se terminera le 31 décembre 2026.

Fait à Bagneux, le 17 septembre 2025

Signature : 